

## **Budget 2023-2024**

### **Le budget pour un Québec engagé**

**Québec, le 21 mars 2023.** – Le ministre des Finances, M. Eric Girard, a présenté aujourd’hui le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*, qui prévoit des investissements totalisant plus de 24 milliards de dollars d’ici cinq ans. Dans le cadre de ce budget, 9,2 milliards de dollars serviront à baisser les impôts des Québécois dès cette année.

Globalement, par de nouvelles initiatives, le Québec s’engage à :

- accroître sa richesse (communiqué n° 2);
- développer le potentiel des jeunes (communiqué n° 3);
- rendre le réseau de la santé plus performant et plus humain (communiqué n° 4);
- soutenir les Québécois (communiqué n° 5);
- diversifier et consolider les actions pour l’environnement (communiqué n° 6).

#### **Une baisse d’impôt pour améliorer le revenu disponible de 4,6 millions de Québécois**

Dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre et de ralentissement économique, les taux d’imposition élevés constituent un frein à l’essor économique du Québec. En vue de stimuler l’offre de travail et d’alléger le fardeau fiscal des Québécois, le gouvernement annonce une baisse des deux premiers taux d’imposition de 1 point de pourcentage. Les 4,6 millions de contribuables qui paient de l’impôt au Québec pourront bénéficier de cet allègement dès cette année. Cette économie pourra atteindre 814 \$ pour une personne vivant seule et 1 627 \$ pour un couple.

Plusieurs autres initiatives sont prévues pour augmenter la productivité de l’économie, contribuer à la prospérité des régions et faire face à la pénurie de main-d’œuvre. Des modifications sont aussi apportées au Régime de rentes du Québec afin de l’adapter aux nouvelles réalités des travailleurs et des retraités. Les modifications permettront notamment de rehausser l’âge maximal pour demander sa rente de retraite de 70 à 72 ans et de rendre les cotisations au Régime de rentes du Québec facultatives à partir de 65 ans.

#### **Des investissements historiques en infrastructures publiques**

Dans le but de répondre aux besoins importants du Québec en matière d’infrastructures publiques, le gouvernement annonce un rehaussement de 7,5 milliards de dollars sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures (PQI). Le PQI 2023-2033 est ainsi porté à 150 milliards de dollars, soit 15 milliards de dollars par année en moyenne. Ces investissements historiques amélioreront significativement la qualité de nos infrastructures et permettront de répondre aux besoins en transports, en santé et en éducation partout au Québec.

#### **Une période de transition avant le retour à une croissance économique durable**

Au cours des derniers mois, l’inflation et le resserrement des politiques monétaires ont freiné le rythme d’expansion de l’activité économique dans la plupart des régions. Ainsi, au Québec, la croissance de l’activité économique devrait décélérer en passant de 2,8 % en 2022 à 0,6 % en 2023. L’année 2023 sera une période de transition et, une fois l’inflation maîtrisée et des conditions de crédit plus avantageuses mises en place, l’économie du Québec reprendra son élan : la progression du PIB réel devrait se situer à 1,4 % en 2024.

Signalons que malgré cette incertitude économique, une récession n’est pas prévue au Québec.

Par ailleurs, le gouvernement maintient son objectif de rejoindre le PIB réel par habitant de l'Ontario et vise à réduire l'écart avec cette province sous les 10 % d'ici la fin de 2026. Cet enrichissement collectif dont bénéficiera l'ensemble des Québécois assurera le financement des services publics à long terme.

### **Un plan responsable pour un retour à l'équilibre budgétaire en 2027-2028**

Pour 2022-2023, le déficit budgétaire après versements au Fonds des générations a diminué par rapport à la situation prévue en mars 2022, passant de près de 6,5 milliards de dollars à 5,0 milliards de dollars.

La transition vers un contexte économique plus stable est l'occasion pour le gouvernement de déposer son plan de retour à l'équilibre budgétaire. Selon ce plan, le déficit sera limité à 4,0 milliards de dollars en 2023-2024, puis sera réduit graduellement de 1,0 milliard de dollars par année jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2027-2028. Cette trajectoire permet d'atteindre la cible tout en diminuant l'impôt des particuliers, en favorisant la croissance économique, en finançant adéquatement les missions de l'État et en assurant une croissance des dépenses arrimée à celle des revenus.

### **Un nouvel objectif de réduction de la dette**

Le Québec a fait des progrès notables pour réduire son endettement au cours des dernières décennies, mais il reste que le niveau de son endettement est l'un des plus élevés au pays. La réduction du poids de la dette demeure une priorité pour le gouvernement. En plus de favoriser une meilleure équité intergénérationnelle, elle contribue positivement à la croissance économique par l'instauration d'un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité.

Le gouvernement annonce qu'il réduira le poids de la dette nette, qui s'établira à 37,4 % du PIB au 31 mars 2023, à 30 % du PIB d'ici 15 ans, soit à l'horizon de l'année financière 2037-2038. Le poids de la dette nette du Québec tendra ainsi graduellement vers la moyenne actuelle des provinces.

### **Deux scénarios alternatifs de prévision économique**

Un degré d'incertitude élevé plane sur les prévisions économiques. Dans ce contexte, le ministère des Finances a élaboré deux scénarios alternatifs, l'un prévoyant une récession et l'autre prévoyant une croissance plus forte que prévu.

Si une détérioration de la situation économique devait survenir, le recours à la provision pour éventualités intégrée au cadre financier éviterait de reporter le retour à l'équilibre budgétaire. À l'inverse, une amélioration de la situation économique pourrait réduire les déficits prévus, voire permettre un retour à l'équilibre budgétaire avant 2027-2028.

### **Citation :**

« Aujourd'hui, je présente aux Québécois un cadre financier prudent et responsable. Le retour à l'équilibre budgétaire et la poursuite de la réduction du poids de la dette sont essentiels à la réalisation de nos ambitions. Nous sommes engagés à bâtir un Québec prospère et vert, doté d'un réseau de la santé plus performant et plus humain et d'un réseau scolaire qui fournira à nos jeunes tous les outils dont ils ont besoin pour réussir. Nous accomplirons tout cela en réduisant le fardeau fiscal des Québécois. »

*Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise*

### **Lien connexe :**

Tous les détails du budget 2023-2024 : <http://www.quebec.ca/budget>.

**Source :**

Claudia Loupret  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances et ministre responsable  
des Relations avec les Québécois d'expression anglaise  
Tél. : 418 670-6413

**Information :**

Jacques Delorme  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère des Finances  
Tél. : 418 528-7382